

# RÉSEAU DES CLINIQUES JURIDIQUES FRANCOPHONES

Le présent colloque se déroule conformément aux modalités mises en place par le Conseil national des barreaux pour la formation continue obligatoire des avocats, soit 3 heures de formation délivrées au cours de cette matinée

Conseil national des barreaux – 180 Boulevard Haussmann 75008 Paris

9H00 - 9H30 ACCUEIL DES INVITÉS

9H30 -10H00 DISCOURS D'OUVERTURE

**Christiane FÉRAL-SCHUHL**, présidente du Conseil national des barreaux

**Marie-Aimée PEYRON**, vice-présidente de droit du Conseil national des barreaux, avocate et bâtonnière de l'Ordre des avocats du barreau de Paris

10H00 – 10H30 INTRODUCTION ET PRÉSENTATION DU SUJET

**Carole PASCAREL**, vice-présidente de la commission Exercice du droit du Conseil national des barreaux, ancien membre du Conseil de l'Ordre, avocate au barreau de Paris

10H30 – 11H30 1ÈRE TABLE RONDE : LES ACTIVITÉS CLINIQUES

*QU'EST-CE QU'UNE CLINIQUE ?*

**Xavier AUREY**, lecturer University of Essex, président du réseau des Cliniques Juridiques Francophones

*LES CLINIQUES POUR FORMER LES FUTURS AVOCATS*

**Thomas CLAY**, professeur des Universités, Paris I Panthéon Sorbonne

*ÊTRE ÉLÈVE AVOCAT ET RESPONSABLE D'UNE CLINIQUE*

**Sarah KERRICH**, élève avocate à l'IXAD, présidente de la Clinique Juridique de l'IXAD

*LES CLINIQUES ET LA COOPÉRATION*

**David PAVOT**, professeur et titulaire de la chaire de recherches de l'Agence mondiale antidopage, Université de Sherbrooke

11H30 – 12H30 2 ÈME TABLE RONDE : L'ENCADREMENT DES ACTIVITÉS DES CLINIQUES

*LE RESPECT DU PÉRIMÈTRE DU DROIT*

**Olivier FONTIBUS**, président de la commission Exercice du droit du Conseil national des barreaux, avocat et bâtonnier du barreau de Versailles

*LA CLINIQUE ET LA MÉDIATION*

**Adrien BASCOULERGUE**, maître de conférences en droit privé, Université Lyon II

*LA CLINIQUE ET LA FCO*

**Manuel DUCASSE**, président délégué de la commission Formation professionnelle au Conseil national des barreaux, avocat et bâtonnier du barreau de Bordeaux

*LES CLINIQUES ET LES ACTEURS ASSOCIATIFS*

**Sophie MOLINIER**, maître de Conférences, présidente de la Clinique Saint-Denis, avocate au barreau de Paris

12H30 – 13H00

**CONCLUSION**

**Benjamin PITCHO**, ancien membre du Conseil de l'Ordre, avocat au barreau de Paris

---

INFOS ET INSCRIPTIONS

---

**3 heures** de formation délivrées  
**Inscription gratuite**, cliquez ici